

APPORTE TA VISION



APPEL DE CANDIDATURES

Comité consultatif d'urbanisme

Date limite : 14 novembre 2025, à 16 h 30

Connaissez-vous le Comité consultatif d'urbanisme (CCU)? Il s'agit d'un comité composé de citoyens et d'élus municipaux ayant pour mandat d'analyser et de faire des recommandations au conseil municipal sur divers dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Appuyés par l'équipe du Service du développement territorial, les membres du CCU évaluent les nouveaux projets urbains (résidentiels et commerciaux), en se préoccupant de la protection et de la mise en valeur du patrimoine, de l'architecture et de bien d'autres aspects. Le travail du CCU est essentiel pour le conseil municipal, puisqu'il le guide dans ses prises de décision et vise à assurer un développement harmonieux du territoire tout en maintenant la qualité de vie des Louperivois.

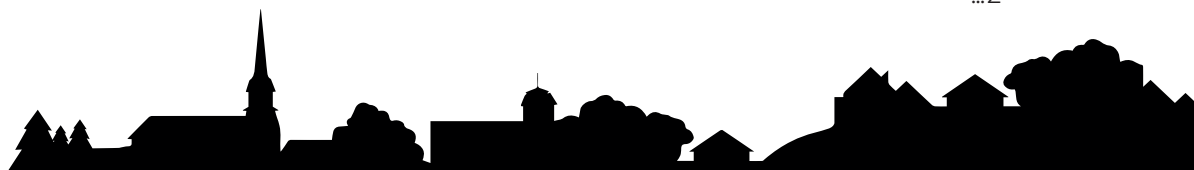
Vous souhaitez en savoir davantage ou vous voulez vous impliquer?

Le mandat du nouveau ou de la nouvelle membre, d'une durée de deux ans, débutera en janvier 2026. Les réunions se tiennent un mardi par mois, de 17 h à 19 h, pour un total de 10 rencontres par année (août à juin).

Les citoyens qui souhaitent joindre le CCU doivent répondre aux exigences suivantes :

- Respecter un haut niveau d'éthique et de discrétion (les dossiers sont confidentiels);
- Faire preuve d'un intérêt marqué pour l'urbanisme, l'architecture et l'amélioration de la communauté sur les plans économique, social et de la qualité de vie;

...2



- S’engager à lire des dossiers étoffés avant chaque réunion et être à l’aise avec la lecture de plans techniques;
- Démontrer une bonne capacité d’émettre une opinion et d’argumenter;
- Résider de façon permanente à Rivière-du-Loup (à l’intérieur des limites de la ville);
- S’engager à suivre la formation obligatoire sur le rôle du CCU;
- Connaître le milieu de la construction (un atout).

Nous vous invitons à remplir le formulaire de candidature disponible sur le site web au VilleRDL.ca/MonCCU. Vous pouvez également vous procurer une version papier à l’hôtel de ville et y joindre votre curriculum vitae.

Les heures d’ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Pour information :

Élise Legault-Warren

Conseillère en urbanisme
Service du développement territorial
elise.legault-warren@villerdld.ca
418 867-6699

